

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le QUATRE du mois de NOVEMBRE
Commune de Rosnay

Ordre du jour :

- Point sur les travaux en cours ;
- Questions diverses

Date de la convocation : 7 octobre 2024

Étaient présents :

Nicolas CARNOYE ; Françoise BOUTROY ; Fabien GOBRÉAU ;
Patricia GIANNETTA ; Philippe KHEDADI ; Julien PAUL ; Bérénice ROUSSIN ;
Armelle SAGET

Absent

Dominique donne pouvoir à Armelle

Françoise donne pouvoir à Patricia

Excusé :

29 octobre 2024

Secrétaire de séance :

Bérénice ROUSSIN

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le QUATORZE du mois d'OCTOBRE, le conseil municipal de Rosnay s'est réuni et a délibéré selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation du 07/10/2024.

La séance est ouverte à 19h35.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé.

I. Point sur les travaux en cours

Les travaux relatifs au préau sont terminés.

Un devis a été établi concernant la réfection de la toiture du garage du presbytère pour un montant de 7609,20 TTC.

II. Questions diverses

Le projet de passer l'ensemble du village en zone 30km/h est toujours d'actualité. Certaines portions seront néanmoins maintenues à 50km/h. Le panneau d'entrée du village va être décalé avant le lotissement du Bois Jeanne, afin de limiter la vitesse avant les premières habitations. Des aménagements de la chaussée ainsi que l'installation de panneaux de signalisation adéquats vont être mis en œuvre. La commune prendra à sa charge les dépenses à hauteur de 6846€ TTC. L'ensemble des autres aménagements seront financés par le département de la Marne.

Une réunion d'information aura lieu le 20/11 à 10h00 (mairie de Muizon) à propos d'une potentielle installation de centrale photovoltaïque sur la commune de Muizon.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

De l'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le QUATRE du mois de NOVEMBRE

Commune de Rosnay

Une réunion d'information sera tenue par AKUO à la mairie le 02/12 prochain – avant le conseil municipal de Rosnay.

Lors du dernier conseil communautaire du Grand Reims, il a été évoqué l'idée d'un révocation du droit de veto des communes dans le cadre de la nouvelle Charte. Il conviendra d'être vigilant sur ce point.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21h15.

Rosnay, le 4 novembre 2024

